
COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ) souligne les efforts du budget en matière d'environnement et de développement durable, malgré le contexte budgétaire difficile.

Québec, 1 novembre 2001 - Malgré le contexte budgétaire difficile, la Ministre des finances a réussi à introduire un certain nombre de mesures favorables à l'environnement et à éviter les pièges des investissements nuisibles et contre productifs sur le plan environnemental. Mme Marois n'a donc pas répété ce que l'on a trop souvent observé par le passé dans des contextes similaires.

Habitation

Concernant les investissements annoncés en matière de logement, le RNCREQ est satisfait de la reconduction et de la bonification des programmes existants tels Accès-Logis, Revitalisation des vieux quartiers et RénoVillage. *Des mesures qui contribuent à l'amélioration des quartiers centraux et au développement viable des communautés* selon Alexandre Turgeon du RNCREQ. *Dans le même ordre d'idée, nous sommes aussi heureux que le budget ne contienne aucune mesure d'accès à la propriété susceptible de contribuer à l'étalement urbain.*

Transport

Le budget ne fait qu'accélérer les investissements reliés aux plans de transport pour des projets routiers ou de transport en commun, laissant ainsi au ministre des transports le soin de faire des annonces ultérieures. Le débat sur la priorité à accorder au transport en commun se poursuivra donc au cours des prochains mois.¹

¹ Rappelons que le secteur du transport en commun offre un fort potentiel où plusieurs projets d'immobilisation ne demandent qu'à faire l'objet d'annonces. Tramway (avenue du Parc et Pont Champlain), prolongation du métro (rive sud), trains de banlieue et nouvelles voies réservées devraient figurer au menu pour l'agglomération de Montréal. La région de la Capitale nationale compte aussi un projet de tramway dont l'étude de faisabilité est sur le point d'être complétée et qui fait l'unanimité dans cette région, en plus de trois projets d'amélioration par autobus (vers l'est, le nord et la rive-sud) qui nécessitent des investissements en immobilisation pour l'acquisition des nouveaux bus, les stationnements incitatifs et l'implantation des corridors réservés.

Le RNCREQ se réjouit que le nouveau programme conjoint Québec-municipalités soit principalement destiné à l'amélioration des systèmes d'alimentation en eau potable, d'assainissement et de traitement des eaux usées («programme d'infrastructures vertes»). Alexandre Turgeon souhaite par ailleurs *que l'autre partie de ce programme consacrée aux infrastructures municipales ne finance que des projets compatibles avec les principes de développement durable auquel souscrit le MAMM.*

Énergie

L'investissement annoncé à l'égard de l'énergie éolienne (nouveau banc d'essai en Gaspésie), est à notre avis un premier pas intéressant, mais selon Philippe Bourke du RNCREQ, *le Gouvernement devra rapidement faire plus pour stimuler le développement de cette forme d'énergie dont le potentiel pourrait soutenir une industrie florissante au Québec.* Le RNCREQ espère que le gouvernement du Québec s'attend à ce qu'Hydro-Québec réserve une part significative (100 mW/ année) de ses futurs investissements (accélération d'investissements des sociétés d'État) au développement de cette forme d'énergie verte et renouvelable, donnant ainsi suite à l'avis qu'à formulé la Régie de l'énergie en cette matière en 1998.

Dans le même esprit, M. Bourke mentionne que *le RNCREQ aurait souhaité la mise en place d'un vaste chantier en efficacité énergétique pour soutenir l'économie du Québec dans l'optique du développement durable.* Il s'attend à ce que les divers programmes annoncés, eu égard notamment aux budgets alloués à la rénovation (logements, centres d'hébergement, lieux d'enseignement, etc), *intègrent des mesures éco-énergétiques pour favoriser l'amélioration de l'enveloppe thermique des bâtiments.*

Autres mesures

Enfin, le RNCREQ salut les diverses autres mesures en matière d'environnement, notamment celles concernant les sols contaminés, les aires protégées, le traitement des lisiers et l'économie sociales.

- 30 -

Source: Alexandre Turgeon, Administrateur du RNCREQ Tél: (418) 571-0537
Philippe Bourke, directeur général du RNCREQ Tél: 1-819-374-6105

Le Regroupement national des Conseils régionaux de l'environnement (RNCREQ) a pour mission de promouvoir le développement durable et de s'assurer de sa mise en œuvre dans toutes les régions du Québec.

Le RNCREQ représente les 16 Conseils régionaux de l'environnement (CRE), facilite les échanges entre eux, encadre les relations avec les intervenants politiques, sociaux, économiques et environnementaux à l'échelle nationale et émet des opinions publiques en leur nom. Le RNCREQ se préoccupe d'enjeux tels les changements climatiques, la gestion des matières résiduelles, la gestion de l'eau, l'énergie, les forêts, l'agriculture, etc.